VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

Succession de A. Virgets, Jr., No. 99596 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division D.

AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

1. 1634 1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque coté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de coté.
3. 1678 1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de coté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé, 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Intéret dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur — JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J. Parker, juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1. Un certain terrain dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrouse et Onzaga, mesurant 30 pieds de face sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Nicholas Pretti, devant F. D. Charbonnet, notaire, le 25 août 1908. Livre des transferts 222, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly quatre chambres de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Onzaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné par la lettre F, sur un plan dressé par Uncas Lewis, voyer de ville, daté du 5 novembre 1906, annexé à un acte de N. Pretti A. A. Virgets, mesurant 21 pieds 8 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrouse de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Onzaga, puis mesurant 14 pieds 3 pouces sur la rue Onzaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 20 pieds 11 pouces sur une ligne se dirigeant vers la rue Lapeyrouse, puis 78 pieds 6 pouces sur son autre ligne de profondeur allant à la route de Gentilly et elle rencontre sa ligne de face qui comme ce à une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Onzaga. Ledit lot F. est une partie du lot B, le plus près de la rue Onzaga, selon un plan dressé par Edgar Pilié, daté du 12 novembre 1904, acquis de N. Pretti, le 10 novembre 1908, devant F. D. Charbonnet, notaire. Livre des transferts 320, folio 357

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga mesurant 31 pieds, 7 pouces, 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, acheté de P. W. Anephol, et als, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1678 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté, toujours loué.

4. Deux lots dans le carré 1533, borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga, se touchant l'un l'autre, mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds, acheté de P. W. Anephol et als, par un acte devant Scott E. Beer, notaire public, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galeries de face et de côté, grand hangard, etc. Propriété de rapport

5. Un certain lot dans le carré 1533, borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Onzaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acheté de Ed. Koch devant F. D. Charbonnet, notaire, le 12 juin 1906, livre des transferts 208, page 752.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, 2728 rue d'Abadie, contenant 4 chambres, une galerie de face, hangar, etc. Propriété de bon rapport

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de une un et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0|0 par an, garantis par hypothèque privilège et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer en ou ses polices d'assurances au porteur des billets, les a ces derniers contenir la clause de non aliénation sans expertise et 5 0|0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de vente. L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

Le demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au comptant.

Acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN.
801-803 Bâtisse Maison Blanche.
3 oct—3 6 20 27—nov 3 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage double avec deux etages à l'arrière 1220-1222 rue Amélia, entre les rues Camp et Chestnut.

Loué $36 par mois.

JEUDI, le 14 novembre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Julee J Vicoso vs Mary E Moore et al. No 100,266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 1220-1222 rue Amelia, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 269, borné par ladite rue Amélia Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante cinq (55) pieds dix (10) pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent onze (111) pieds, quatre (4) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne approchant le plus près de la rue Chestnut et une profondeur d'à peu près cent onze [111] pieds sept pouces sur le côté de la ligne le plus près de la rue Camp la même étant composée du tout du lot No dix-huit et d'une partie du lot dix neuf. Acquis par Mme Veuve Bridget M. Gegarty, le 15 décembre 1896. C. O. B. 165 folio 220.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le solde en un crédit d'un an en deux ans, garant par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an sur les paiements arriérés depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Le vendeur devra collecter et recevoir les loyers de la propriété jusqu'à la date du jour où sera signé l'acte de vente devant notaire. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication le prix de tous les certificats nécessaires à l'acte de vente et en plus devra assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat à collecter pendant l'année 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour le spéculateur

Le cottage simple No 4023 rue Tchoupitoulas.

Succession de Henri Dimmou Dim. No 101,964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 904 rue Gravier—MARDI, le 26 novembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, daté et signé le 23 octobre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré No trois, du vieux plan du Faubourg Est Bouligny, ou carré No 112 du nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Levée (actuellement Tchoupitoulas), Jersey (actuellement Annonciation), Constantinople et Marengo; ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé devant Salim Magner, ancien notaire, daté du 5 avril 1865, et mesurant trente pieds de face à la rue Levée (actuellement Tchoupitoulas) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme No 4023 rue Tchoupitoulas, contenant à peu près cinq chambres, entrepot et hangar dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, et devra déposer 10 0|0 avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Jas B. Grinage, notaire.

G. G. Kronesberger, avocat.
26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL,—W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan No 101,654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés circonvoisines, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Collège, Sixième, Chestnut et Washington, mesurant vingt cinq pieds de face rue Collège sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles, formant partie du terrain No Six de l'îlet 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais, déposé dans le bureau de G. E. Stringer, notaire, et adjoignant au côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieure du terrain No Quinze. Les ameliorations portent le No municipal 2834 rue Collège consistant d'une maison simple, cinq chambres, mortier ardoisées, mitoit bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus, droits, voies privilèges, etc., ci dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 329, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Nord Broad et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations consistent en la maison double 27 9 61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3.—Deux terrains avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus et tous les droits voies et privilèges, etc., ci dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlet No 174, borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Félicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne la divisant du terrain quinze, cent trente trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent trente cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No seize et quarante trois pieds, neuf pouces et six lignes de la largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1502 rue Félicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, fosses, arbrisseaux et arbres

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132, borné par les rues Douzième, Magnolia, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dessiné par L. H. Pilié, voyer, daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis, notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente-cinq pieds de face rue Douzième sur la ligne de côté le plus près de la rue Magazin quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente deux pieds de largeur et cent vingt six pieds et pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Douzième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écurie, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 640 borné par les rues Milan, Willow, Gén Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6.—Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations ci-dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'îlet borné par les rues St-Charles, Lafayette (auparavant Hevia), Carondelet et Gérod, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages, trois chambres en haut et une grande chambre en bas

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Amsterdam, Magazine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer mesurant trente pieds de face rue Amsterdam, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeanette et Monroe. Ladite parcelle en mer sur un de terrain est composée du quarter terrain No 7 et la moitié de la rue No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles une maison double contenant trois chambres de chaque coté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour

9.—Un 1|2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Foucherie, Constance, Magazine et Delord, ou avenue Howard, mesurant huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Foucherie sur une profondeur et face sur la rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Foucherie et Constance.

Conditions—Un tiers en plus en comptant à l'option des acquéreurs, le solde en un an, en un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent, par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque, lieu du vendeur, cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartiennent aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur du ou des billets. Dix pour cent. comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James Berry et épouse. No 89,268—Cour Civile de District, Division C. Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé il sera vendu LUNDI 28 octobre 1912 à 11 heures A. M. sur les lieux 1222, rue Annonciation, un lot de meubles de ménage. Conditions comptant.

JAC. H. STERN, Encanteur
Diakelspiel, Hart & Davey, avocats.
19 oct—19 20 27

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Preston M. Hill

No 101,731—Cour Civile de District, Division A.

Résidence Simple à deux Etages

No 827 rue Calhoun

Entre les rues Magazin et Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 21 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 octobre 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une parcelle de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situées dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 30 borné par les rues Calhoun, Magazine, Camp et l'avenue Henry Clay sur un plan par S. G. De l'Isle, voyer, mesurant quarante pieds neuf pouces et sept lignes en front de face à la rue Calhoun sur cent dix huit pieds cinq pouces et sept lignes en quart sur la ligne la plus près de la rue Camp et cent dix-huit pieds et onze pouces (plus ou moins) de profondeur sur l'autre ligne de côté

Les améliorations se trouvent au No municipal 827 rue Calhoun et consistent en une maison seule à deux étages, ayant un vestibule, 6 chambres, chambre à bain, gaz, égouts etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payables en un an et deux ans, portant un intérêt de 8 0|0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, le coût de tous les certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur, et les loyers de ladite propriété devant appartenir à la succession jusqu'au moment où l'acte de vente sera signé ledit acte passé devant Peter Schiff, notaire aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.
Geo. Montgomery avocat
20 oct — 20 27—nov 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Rodolph Henry Wenger

Cour Civile de District, No 101,821, Division A

Diamants !! Diamants !! Diamants !!

Occasion Excellente de se Procurer des Bijoux de Valeur

Pour les Fêtes Prochaines à Très Bon Compte

A l'Encan MARDI, le 29 Octobre 1912, à 11 heures A. M. à Stern's Auction Company's Annex, Nos 626-30 Commune

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, commissaire — vendre à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée et place par vertu d'un ordre en date du 17 octobre 1912 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les valeurs ci-après décrites, à savoir—

Bague certes en diamants, broches en diamants, bon lot en or des bracelets ornées de diamants, épingles en or incrustées de diamants longues en diamants, bagues en or, colliers et diamants, boutons de manchettes garnis de diamants, bracelets antiques, dormeuses etc., etc., en plus un vieux Payel.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEONARD L. STERN
Encanteur.
Jas A Kerth, administrateur.
Arthur B. Leopold, avocat.
18 oct—18 20 27 29

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE

1611 Avenue Champs-Elysées, entre les rues Claiborne et Derbigny.

DEUX TERRAINS

(Subdivision Melrose, addition à ou près de Gulfport, Miss.)

QUARANTE TERRAINS

Est Ansley, comté Hancock, Miss.

JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE PETER J. MAY.

No 101,249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division —.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et suivant un ordre rendu et signé le 10 octobre 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir :

1er Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Claiborne, Derbigny et Marigny, sur un plan particulier dressé par C. A. de Armas, daté du 23 mai 1873, adjoignant, et mesurant chacun en mesure américaine, 29 pieds un pouce et trois lignes face à l'avenue Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 1611 avenue Champs Elysées et consistent en un cottage simple ayant environ 10 chambres, vestibule, galerie.

Deuxième—Lots 1 et 2 dans l'îlet 2 de la subdivision Melrose, adjoignant ou près de Gulfport, Mississippi, comté Harrison, Mississippi, suivant le plan officiel le tout étant enregistré au bureau du chancelier du comté Harrison, Etat du Mississippi.

Troisième. Les terres ci-après situées dans le comté Hancock, Etat de Mississippi, dans la ville de Est Ansley et décrites ci-après :

Terrains 1 à 14, inclusivement, et Nos 25 à 38 inclusivement, dans l'îlet 116.

Terrains 1 à 6, inclusivement, Nos 33 à 38, inclusivement, dans l'îlet 153.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer et assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, l'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, devant Théodote A. Beck, notaire dans cette ville. Un dix de 10 0|0 sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur.
Leger et Gleason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Georgiana Patterson Harred

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 103,099—Division E—A comme que Charles E. Uhlman, Jr., présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dûdit dans la succession de feu Georgiana Patterson Harred, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. — A. D. Danziger, avocat.
18 oct—18 22 27

Succession de Charles White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 102,031 — Division E—Attendu que Mme Peny Wilson veuve de Charles White présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier—H. W. Robertson, avocat.
18 oct—18 22 27

Succession de Joseph A. Courtin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,124—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles E. LeBlanc, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat.
23 oct—23 27—nov 1

Succession de Joseph Schnetzer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,621—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline Schnetzer exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier—E. A. Rochow avocat.
23 oct—23 27—nov 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Cleary.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans —No. 100 404 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas E. Cleary et William McKulry, exécuteurs testamentaires de cette succession au comptant pour approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier—L. H. Marrero, avocat.
27 oct—27 31—nov 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Marie Louise Calabugue, veuve de J. Artigues, versus William Bond.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 54 645 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable juge de la Division B, de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI le 31 octobre 1912, à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un Stanley A. Some Piano et un tabouret. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nile-Orléans—Emile Pons, avocat pour la demanderesse.
23 oct—22 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Moses F. Hollander vs Joe Fulco.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 54 804.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la division A, Première Cour de Cité de la Nile-Orléans, agissant pour la Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir Un lot d'épiceries et un lot de liqueurs et licences de vente et 1 état pour l'année 1912 et un comptoir d'épiceries 1 comptoir d'huitres et une grande glacière etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, selon l'inventaire en mon bureau. Conditions.— Comptant—M. V. LARESCHE Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—E. M. Roberts, avocat pour le demandeur.
23 oct—22 27 31

E. A. ANDRIEU.
SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU,
Propriétés Foncières
Stocks et Bons,
202 RUE PERDIDO.
Membre de la New Orleans Stock Exchange A.D. 1913. Nouvelle Orléans, La.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Ernest A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGES

2437 rue VILLERE, coin MUSIQUE
2445 rue VILLERE, près MUSIQUE
1343 rue MUSIQUE, entre VILLERE et URQUHART
2448-2450 rue VILLERE, entre MUSIQUE et ARTS

Deux Actions du Fonds Capital de la "Third District Savings, Banking and Trust Company."

JEUDI, 14 novembre 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Succession d'Andrew Stein.
No 101,769—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido — le JEUDI, 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, signé et daté du 3 octobre 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré 612, borné par les rues Villeré, Arts, Musique et Robertson, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de cinquante six pieds et six pouces de l'encoignure de la rue Musique et mesure en mesure américaine trente-huit pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 2445 rue Villeré près de la rue Musique, et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant 3 chambres, hangars et citernes.

2. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, formant le coin des rues Villeré et Musique et mesurant cinquante-six pieds de face rue Villeré sur une profondeur et façade rue Musique de trente-deux pieds.

Les améliorations sont connues comme No 2437 rues Villeré, coin Musique et consistent en un cottage en bois ayant cinq chambres, grande cour et hangars.

3. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, Urquhart, Musique et Arts, désigné par le No 3, sur un plan de A. Castaing, architecte, déposé dans le bureau de O. Drouet, ancien notaire, lequel lot de terrain mesure, en mesure américaine, quarante trois pieds de face rue Villeré sur une profondeur de soixante quatre pieds.

Les améliorations se trouvent aux Nos 2448-2450 rue Villeré, entre les rues Arts et Musique et consistent en une boulangerie, ayant les chambres à pains, four, étable et grande cour.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même lîlet et district que la troisième propriété ci-dessus décrite, et mesure trente trois pieds deux pouces de face rue Musique sur une profondeur et façade de soixante-dix sept pieds rue Villeré et est désigné par le No 1 sur le plan ci-dessus mentionné de Castaing.

Les améliorations se trouvent au No 1343 rue Musique, entre les rues Villeré et Urquhart et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant à peu près 8 chambres, citernes, hangars.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et tous les certificats réclamés pour la vente seront aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant payer et assumer les taxes de l'année 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés devant Théodore A. Beck, notaire. Au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent doit être fait du prix d'achat, en acompte de la vente

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
806 rue Perdido.
Léger & Gleason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
MAISON DOUBLE.

1724 rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman.

JEUDI, le 14 novembre 1912 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession de Mathilde Caroline Mothe, épouse de William D. Langhan.
No 101,199.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau No 806 rue Perdido — JEUDI le 14 novembre 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre rendu signé le 7 octobre 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de terrain avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 769 (anciennement No 50 du Faubourg Marigny), borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman (anciennement Spitdelle) et Derbigny (anciennement Prospère), lequel lot est désigné par le